



Info-Ste-Marie Mai 2018

Bonjour chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous adressons un bulletin d'informations. Ce dernier vous permettra de prendre connaissance de quelques nouvelles de notre école. Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Journée pédagogique du 18 mai

Si vous désirez vous prévaloir du service de garde **le vendredi 18 mai 2018**, veuillez communiquer avec la responsable, **Mme Nathalie Nolet**, au numéro (819) 824-8223. Les heures d'ouverture seront de 7 h à 18 h.

École fermée le 21 mai 2018

L'école et le service de garde seront fermés le lundi 21 mai pour le congé.

RETARD

Il est TRÈS IMPORTANT d'arriver à l'heure. L'entrée du matin se fait à **8h15** et celle de l'après-midi à **12h40**. Merci de votre précieuse collaboration!

Carnaval

Le jeudi 17 mai se tiendra l'activité annuelle Carnaval. Cette année, l'activité prendra une forme différente des autres années. Des informations additionnelles seront remises par l'entremise de votre enfant.

Semaine des services de garde

Elle se tiendra du 14 au 18 mai 2018 inclusivement. Lors de cette semaine, plusieurs belles activités seront prévues à l'horaire pour souligner cette semaine à l'honneur des éducatrices.

Période d'examens de fin d'année de la mi-mai à la fin juin

La période d'examens se déroulera à compter du 28 mai au 14 juin inclusivement. Il est important de noter qu'il n'y a pas de reprise pour ces examens de 2e année, 4e année et de 6e année.



Tenue vestimentaire (rappel)



La tenue vestimentaire doit être convenable et propre. Aucun vêtement hors norme (déchiré ou avec des dessins ou slogans violents) ne sera accepté. Quand la température le permettra, les élèves pourront porter des bermudas, mais non des shorts ou minijupes. Les épaules, la poitrine, le ventre, le nombril et le bas du dos doivent être couverts.



Pour la sécurité de votre enfant

Il peut circuler à bicyclette, en planche à roulettes ou en patins à roues alignées pour se rendre à l'école. Par contre, il est strictement interdit de les utiliser dans la cour et à l'intérieur de l'école.

- Il doit porter son casque de sécurité;
- Il doit marcher au côté de sa bicyclette lorsqu'il est sur le trottoir;
- Il doit circuler sur la piste cyclable ou le long du trottoir;
- Il doit ne jamais circuler dans la rue;
- Il doit débarquer de sa bicyclette pour traverser la rue;
- Il doit attacher sa bicyclette;
- Il doit respecter les lieux et son entourage.



IL EST IMPORTANT DE SAVOIR QUE L'ÉCOLE N'EST PAS RESPONSABLE DES VOLS, BRIS et VANDALISME

Brigadier

Nous comptons sur votre collaboration pour envoyer votre enfant aux heures indiquées, c'est-à-dire 10 minutes seulement avant l'heure des cours le matin et le midi. Les élèves arrivant avant les heures ne bénéficient d'aucun encadrement aux intersections et dans la cour d'école et ne peuvent entrer dans l'école en cas d'intempéries. Ils demeurent sous votre responsabilité en dehors des heures mentionnées.



BRIGADIER (ÈRE) SCOLAIRE	<u>Hôtel-de-Ville & Baie Carrière</u> 8 h à 8 h 20 – 11 h 10 à 11 h 30/12 h 30 à 12 h 50 – 15 h 15 à 15 h 35
	<u>Baie Carrière & boul. Forest</u> 7 h 55 à 8 h 15 – 11 h 15 à 11 h 35/12 h 25 à 12 h 45 – 15 h 20 à 15 h 50

Merci de votre habituelle collaboration!

Nathalie Carré,
Directrice